



Toulouse le 27 janvier 2024

Objet : Actualités sociales

ASH 3 janvier 2024 : Fin de vie et mort à domicile : c'est un sujet qui concerne tous les professionnels à domicile. A l'heure où la fin de vie s'est spécialisée et médicalisée la fin de vie se joue le plus souvent à l'hôpital. Différents textes législatifs ont cependant favorisé la possibilité de finir ses jours à domicile, avec le développement progressif de l'HAD (Hospitalisation à domicile) et des équipes mobiles en soins palliatifs. La mort est un sujet tabou, chassé hors de l'espace social. La souffrance psychologique n'est pas suffisamment prise en compte. Il est nécessaire de préparer la mort. Des outils existent : les directives anticipées et la personne de confiance. Accompagner un proche en fin de vie est une épreuve et rien ne doit s'improviser dans ce moment si particulier. Dans le débat à venir sur la fin de vie, les acteurs du domicile attendent de voir leur rôle se renforcer.

La Dépêche 9 janvier 2024 : Le parquet de Nanterre a ouvert le 22 novembre 2023 une information judiciaire contre X dans le cadre des investigations visant le groupe privé ORPEA, soupçonné de maltraitance institutionnelle – « cette information judiciaire a été ouverte pour homicide involontaire, blessures involontaires, non-assistance à personne en danger et mise en danger d'autrui ».

Le Média Social 16 janvier 2024 : La LFSS 2024, crée un « droit rechargeable » à l'indemnisation du congé de proche aidant pour mieux soutenir les personnes accompagnant plusieurs proches âgés ou handicapés. En outre, elle prolonge l'expérimentation du baluchonnage.

Le Média Social 17 janvier 2024 : Au lendemain de la conférence de presse du Chef de l'Etat où la question du grand âge n'a pas été évoquée, le DG France de CLARIANE (ex KORIAN) considère que pour sortir de la crise des EHPAD, le retour de la confiance du grand public suppose une transparence totale dans les résultats des inspections et des régularisations. CLARIANE demande à l'Etat de publier le résultat des contrôles.

Le Média Social 18 janvier 2024 : La loi de financement de la Sécurité Sociale (LFSS) 2024 prévoit, EHPAD une expérimentation de la fusion des forfaits soins et dépendance (article 79). Cette expérimentation est prévue du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2028 et concernera 20 départements volontaires.

Le Média Social 19 janvier 2024 : La loi du 14 avril 2023 portant réforme des retraites a créé une nouvelle catégorie de départ anticipé à la retraite pour les assurés considérés comme inaptes au travail, dont font partie les bénéficiaires de l'AAH (Allocation aux Adultes handicapés). Ces derniers peuvent donc toujours partir en retraite à 62 ans, au taux maximum de 50%, quelle que soit la durée d'assurance.

La Dépêche 23 janvier 2024 : L'association « Brain Up » propose aux plus de 60 ans de participer au programme « le cerveau au mieux de sa forme ». Ce programme permet de mieux comprendre les effets du vieillissement sur le cerveau et les moyens pour y faire face.

Le média Social 25 janvier 2024 : D'après le Synerpa '(Syndicat National des Etablissements, Résidences et Services d'Aide à Domicile Privés pour Personnes Agées) et une étude du Cabinet Roland Bergé, 40% de l'activité Grand Age est assuré par le secteur commercial.

Le Média Social 26 janvier 2024 : La CNSA indique que les travaux visant à construire le service public départemental de l'autonomie ont démarré. Ce dispositif s'inscrit dans la proposition de loi « Bien Vieillir » qui revient au sénat à partir du 30 janvier, pour être généralisée en 2025. 18 départements ont déjà été sélectionnés pour expérimenter ce nouveau service.

Francis De Block